

■ **Bernard Marny**, à Belfaux, exploitation d'une boucherie-charcuterie. Entreprise individuelle. (FOSC du 19.10.1994, p. 5746). La procédure de faillite étant clôturée, cette raison est radiée d'office du Service du registre du commerce du canton de Fribourg, conformément aux dispositions de l'art. 66, al. 1, de l'ORC.

Journal no 2632 du 04.06.2004
(02302340 / CH-217.0.110.217-9)